

Chasseral aujourd'hui: l'aventure se poursuit

Le Parc régional Chasseral résulte d'une volonté partagée de promouvoir le développement durable de la région en valorisant et préservant son précieux patrimoine naturel, mais aussi son riche patrimoine culturel, rural, industriel et artisanal. Il comprend 29 communes, couvre 387 km², compte 35 000 habitants et se situe sur les cantons de Berne et Neuchâtel. Les progrès accomplis s'illustrent par une plus large acceptation de l'idée du parc au sein des communes riveraines du Chasseral.

La «Commune Suisse» retrouve Fabien Vogelsperger du Parc régional Chasseral. Il connaît bien sa place au croisement d'un projet qu'une commune ne pourrait conduire seule et qu'il va aider. Lui et sa petite équipe, quatre personnes en tout, basée à Saint-Imier et rayonnant dans tout le paysage, en clair dans les 29 communes qui forment la trame physique du Parc régional Chasseral. Apparemment, l'équipe est sur le bon chemin puisque le nombre des communes qui ont rejoint l'association est passé de 14 à 29.

Par ailleurs, c'est un phénomène généralisé, le nombre de marcheurs n'a fait que croître jusqu'à atteindre, au fil des week-end plusieurs centaines de milliers de pratiquants par an. Pour une large part, il s'agit de périodes d'été mais l'envol de la pratique des raquettes a participé à un bon usage du paysage en hiver. Avec des restrictions que les spécialistes connaissent bien, l'usage de la raquette favorise l'éparpillement du public qui appelle à la fois le balisage des itinéraires et le recours aux sorties avec guides. Reste que, au vu des résultats, le polygraphe de service peut, à raison, parler dans le document récent «Les parcs naturels régionaux – un atout pour le canton de Berne» de «développement durable de notre espace de détente» tandis qu'il nous conduit à en découvrir le périmètre fortement élargi depuis «les vignobles des rives ensoleillées du lac de Biemme au Mont-Soleil et aux vastes prairies des Franches Montagnes, en passant par la chaîne du Chasseral et le Vallon de Saint-Imier».

Un propos qui éclaire la réussite du projet

Le décor vaut par les femmes et les hommes qui l'habitent. On est dans un cadre helvétique bien délimité où les choses n'avancent que selon le très sage principe de la subsidiarité, en clair la proximité entre l'administrateur et



*Cette construction accrochée au sommet constitue l'un des repères les plus visibles du massif.
(Photos: Parc régional Chasseral)*

son administré. C'est ce que souligne Michel Walthert, président du Parc régional Chasseral, en opposant l'avancement du dossier de candidature du parc dans les froides allées de l'administration fédérale et la nécessité d'obtenir l'approbation des législatifs des 29 communes: «C'est assez normal, l'enjeu est entre les mains de la population. C'est pour elle que le projet a été créé. C'est par elle qu'il existe et c'est pour son bien-être qu'il doit se développer.»

Le propos éclaire la réussite du projet. Et conforte les promoteurs dans les démarches à suivre. Au cours du mois de décembre 2008, dans un débat de bon aloi, les 29 communes ont dit, par leur assemblée communale, conseil de ville ou conseil général, leur accord au parc régional. Cette étape franchie, il a été convenu de se réorganiser en désignant un comité où les représentants des communes sont majoritaires. C'est ce comité qui va conduire le dossier de la demande de label jusqu'aux bureaux de l'Office fédéral où il doit arriver avant

décembre de cette année. Et pendant ce temps-là, le parc tourne comme un manège bien huilé: «Notre métier», reprend Fabien Vogelsperger, «c'est de participer par mille façons au développement du parc avec ceux qui l'habitent. D'où ces longues procédures de consultation. D'où bien sûr des contacts humains favorables que nous avons pu construire au fil des années. Ce qui a été décisif dans l'adhésion des communes concernées, c'est la bonne compréhension de notre rôle. On ne leur apportait pas de contraintes. Seulement, si elles le souhaitaient, des solutions.»

Le parc et l'histoire se rencontrent

Le dernier journal du parc régional, le numéro 10 d'octobre 2009, présente une de ces solutions: le «chemin» des anabaptistes articulé autour d'une gorge profonde aux limites communales de Corgémont et de Cortébert. Ce carrefour de la géologie et de l'histoire était enjambé de longue date par un pont. Une passerelle toute neuve pren-

dra son relais dans le courant de l'été 2010. Elle sera reliée au réseau des chemins pédestres qui couvre l'ensemble du parc. Cette rencontre du parc et de l'histoire est emblématique de l'action engagée par ses animateurs. Elle aura produit un courant nouveau entre ce haut lieu où s'est nouée la chronique des ancêtres et leurs descendants qui s'y intéressent. En 2007, à l'initiative de la conférence anabaptiste suisse qui entendait marquer cette année de commémoration, quatre mille personnes, pour une bonne part en provenance des Etats-Unis, sont venues profiter des offres de découvertes dans la région.

Même si rien n'est simple

Dans cette mouvance, on imagine d'autres points d'accrochages hérités de l'histoire régionale. La force de la Fédération jurassienne, portée par des personnages mythiques comme Bakounine et James Guillaume, pourrait – c'est une idée qui pourrait séduire le groupe de travail du parc – susciter un mouvement favorable dans des populations dont les ancêtres ont appliqué les principes d'une organisation antiautoritaire¹.

D'autres idées – sorties à thèmes, patrimoine et paysage à destination des écoles, nouvelle ligne de bus, signalisation des métairies, sauvetage du grand tétras, mise en place de réseaux écologiques, maintien des pâturages boisés



La desserte du flanc sud du Chasseral est assurée depuis quatre ans par une ligne de bus qui circule le week-end.

etc. – prennent corps au fil des saisons. Elles participent au dynamisme de l'ensemble. «Les choses ne sont pas simples pour autant parce que la forêt qui pousse réduit d'autant nos pâturages boisés», constate Fabien Vogelsperger. «Il s'agit d'un chantier colossal, que le prix du bois au m³ ne favorise pas. L'évolution de l'agriculture avec des domaines toujours plus grands qui laissent toujours moins de temps aux exploitants est une autre caudèle qui pèse sur l'institution.»

Reste le résultat qui se laisse voir à quelques mois de l'attribution au Parc régio-

nal du Chasseral – et vraisemblablement à ses voisins, particulièrement les trois parcs qui relèvent du canton de Berne – du label «parc d'importance nationale» qui va l'accompagner favorablement pendant dix ans. Pas de doute ici, dans ce décor béni des dieux, l'aventure se poursuit.

Robert Curtat

¹ A Saint-Imier, l'association Espace noir est traditionnellement porteuse de ce message.

Dans le miroir de la mémoire

La naissance et le développement d'un parc régional sont bien illustrés par le parcours du Parc régional du Chasseral. Au départ, en 1998, on trouve plutôt des éléments négatifs – l'extension d'une carrière et la fermeture du télésiège Nods-Chasseral – qui suscitent une réaction, en clair la mise en place d'un groupe de travail. Moins de trois ans plus tard naît l'Association du Parc régional Chasseral regroupant 14 communes, 60 membres collectifs et 200 membres individuels.

L'association est créée sur la base du plan directeur Chasseral, dossier de base qui va permettre d'obtenir le soutien financier de Regio + pour la période 2002 à 2006, soit un million de francs. Les communes partenaires (près de 16 000 habitants) s'engagent par ailleurs à soutenir le projet avec une participation de quatre francs par habitant et par an. Au plan pratique, l'association fonctionne avec un comité de 13 membres, 6 commissions explorant chacune un thème spécifique, et une équipe permanente comptant un peu plus de 2 personnes à plein temps.

Unité active depuis des années avec une structure et des objectifs, le Parc régional Chasseral donne une bonne image de ce qui peut être tenté à ce niveau. Le chemin emprunté passe par la définition des objectifs et le développement d'actions. Son directeur, Fabien Vogelsperger résume les objectifs qui conduisent l'action:

- préserver et valoriser le tissu social
- développer les activités économiques et récréatives en harmonie avec l'environnement
- préserver et valoriser les richesses culturelles, naturelles et paysagères
- favoriser la qualité des prestations et des projets
- gérer les différents flux de trafic
- réaliser le programme d'activité inscrit pour l'année ...

Les actions menées par les animateurs du Parc régional Chasseral couvrent des champs divers. De la protection du Grand Tétràs à celle de la végétation des sommets ou à la réintroduction de la fleur appelée Sabot de Vénus, ils passent au développement touristique (parcours, équitation, VTT, promotion des produits régionaux).

Cet exemple in vivo a plusieurs vertus. Dont celle de traduire une conscience régionale qui avait inscrit, dès 1932, la Combe Grède comme réserve naturelle. Mais qui a su aller plus loin avec un projet dynamique éclos à la charnière du millénaire. Sans doute pour donner raison au plus nostalgique des poètes anglais, William Cowper, pour qui «Dieu a fait la campagne et l'homme la ville».